

# PROCES VERBAL de la REUNION du C.C.A.S. du 14 Avril 2022

Nombre de membres : - en exercice : 11      Date de la convocation :  
- présents : 8                                      04 Avril 2022  
- excusées : 3

L'an deux mil vingt deux le quatorze avril à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LA CHAPELLE D'AUREC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Caroline DI VINCENZO, Maire et Présidente.

Présentes : Caroline DI VINCENZO, Présidente du CCAS et Maire de La Chapelle d'Aurec  
Marie-Josèphe CARROT, Marie-Claude LOPEZ, Christiane GRAIL, Ghislaine LEBUY,  
Jocelyne MONTET, Françoise GUERRIERI, Stéphanie BLANCHARD,

Excusées : Véronique JANUEL, Yvette CHOL, Gisèle ROYER  
Christiane GRAIL a été nommée Secrétaire.

Madame le Maire rappelle les décisions prises et les sujets traités lors de la dernière réunion du 08 Novembre 2021 et soumet à l'approbation du Conseil d'Administration le compte rendu correspondant. En l'absence d'observation, celui-ci est adopté.

Madame le Maire invite ensuite la Commission Administrative à aborder l'ordre du jour de la présente séance.

## **1. Intervention de Mme Audrey ROTTENFUS pour présenter les actions sociales menées par la Communauté de Communes des Marches du Velay Rochebaron**

## **2. APPROBATION du COMPTE de GESTION 2021 dressé par Madame le Receveur Municipal.**

Le Conseil d'Administration,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2021, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif et l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

✓ **déclare à l'unanimité de membres présents que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

## **3. APPROBATION du COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Sous la présidence de Jocelyne MONTET, **Madame le Maire s'étant retirée**, le Conseil d'Administration délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Mme DI VINCENZO, Présidente du CCAS, après s'être fait présenter les budgets et les décisions modificatives de l'exercice considéré et à l'unanimité des membres présents et représentés ;

- ✓ lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2021, lequel peut se résumer ainsi :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	-1 973,47 €	Dépenses	-1 417,20 €
Recettes	3 414,60 €	Recettes	1 085,73 €
<b>Résultat 2021</b>	<b>1 441,13 €</b>	<b>Résultat 2021</b>	<b>-331,47 €</b>
Excédent 2020 reporté	4 485,77 €	Déficit 2020 reporté	1 052,27 €
<b>Résultat de clôture 2021</b>	<b>5 926,90 €</b>	<b>Résultat de clôture 2021</b>	<b>720,80 €</b>

- ✓ constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- ✓ reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- ✓ arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

#### 4. AFFECTATION du RESULTAT DE FONCTIONNEMENT de l'EXERCICE 2021

Le Conseil d'Administration,  
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 ;  
Constatant que le compte administratif présente :  
un **excédent de fonctionnement de clôture de 4 841,17 €** ;

- ✓ décide à l'unanimité des membres présents d'affecter le résultat comme suit :

AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Affectation complémentaire à la section d'investissement en réserves (C/1068)	<b>1 539,20 €</b>
AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur - ligne 002)	<b>3 301,97 €</b>

#### 5. APPROBATION du BUDGET PRIMITIF 2022 BUDGET CCAS

Invité à se prononcer sur le budget primitif 2022 du CCAS présenté par Madame la Présidente,  
Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- ↳ approuve le budget primitif 2022 du CCAS,
- voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- voté au niveau du chapitre pour la section d'investissement

et arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>6 200,00 €</b>	<b>6 200,00 €</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>2 260,00 €</b>	<b>2 260,00 €</b>
<b>Total.....</b>	<b>8 460,00 €</b>	<b>8 460,00 €</b>

**Divers :**

Pour l'année 2022, il est décidé de proposer la mise en place de cours d'informatique et d'organiser une sortie pour voir le spectacle « La terre des géants » au Puy en Velay, en collaboration avec le club des aînés.

Un mot sera distribué à l'ensemble des habitants de la Commune âgés de plus de 60 ans, afin de recenser leurs besoins pour les cours d'informatique et recenser les inscriptions pour la sortie au Puy en Velay.

*L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 19 h 30.*

**Secrétaire de séance**

**Christiane GRAIL**



**La Présidente du CCAS**

**Caroline DIVINCENZO**

